



HIGHER EDUCATION & MINISTRY

General Board of Higher Education and Ministry

THE UNITED METHODIST CHURCH

MINISTÈRE DES ANCIENS, ORDONNÉS



Mike DuBose, UMMS

Consacrés au ministère de la Parole, des sacrements, de l'ordre et du service

Les anciens sont des membres du clergé ordonnés qui dirigent l'Église dans les ministères de la Parole, des sacrements, de l'ordre et du service. Leurs principales responsabilités consistent à communiquer la foi et à proclamer la Parole de Dieu par la prédication et l'enseignement. Ils administrent les sacrements du baptême et de la sainte communion et sont responsables de l'organisation du ministère de l'Église.

La plupart des anciens servent comme pasteurs de congrégations locales, bien que certains exercent dans des ministères d'extension tels que l'aumônerie ou l'accompagnement pastoral. Les évêques et les surintendants de district sont également des anciens, reflétant leur responsabilité d'organiser le ministère et d'administrer la Discipline.

Service

Le ministère ordonné est enraciné dans un leadership de service qui distingue les membres du clergé appelés à représenter l'amour de Dieu. L'ordination constitue une alliance à vie comprenant un engagement mutuel de soin et de responsabilité, fondée sur le sacrement du baptême, par lequel tous les chrétiens sont appelés au service. Les anciens sont ordonnés dans cette relation permanente. En tant que leaders serviteurs, ils incarnent l'enseignement de Jésus. Pour John Wesley, cela signifiait refuser les limites des paroisses et considérer le monde entier comme son champ d'action. Aujourd'hui, les anciens dirigent en organisant l'Église pour sa mission et son service dans le monde.

Par la prédication, l'interprétation biblique, l'administration

des sacrements, la réflexion théologique et l'organisation du ministère, les anciens forment les croyants pour une vie de service. Ceux qui sont nommés dans des ministères d'extension (par exemple l'aumônerie, le conseil pastoral, le ministère universitaire ou l'éducation) accomplissent cette mission dans leur contexte particulier. Où qu'ils servent, ils portent leurs engagements envers la Parole, les sacrements, l'ordre et le service en tant que représentants ordonnés de l'Église du Christ.

Clergé itinérant

Depuis plus de 280 ans de méthodisme, les anciens se distinguent par leur volonté de s'offrir « sans réserve pour être nommés et servir » (¶333). Ils s'engagent dans un service itinérant à temps plein sous l'autorité de l'évêque.

Par ce système d'itinérance, l'Église garantit une direction pastorale pour chaque congrégation locale. Les anciens qui restent en règle et qui continuent de remplir leurs responsabilités professionnelles demeurent en nomination et bénéficient d'une rémunération équitable pour leur ministère.

L'ancien comme pasteur responsable

Les anciens supervisent le ministère de l'Église locale afin d'accomplir sa mission de témoignage et de service dans le monde. Leur leadership comprend la supervision administrative, le leadership évangélique, la planification des programmes, le développement spirituel et l'accompagnement pastoral.

En tant que pasteurs, ils dirigent la congrégation dans le culte et la vie liturgique et, en partenariat avec les laïcs, définissent la vision et l'orientation de son témoignage dans le monde.

Premières étapes – Ancien

- Lire et discuter Le chrétien en tant que ministre avec un membre du clergé ou un mentor de candidature (disponible sur Cokesbury.com)
- Contacter le pasteur de votre église, un autre ancien ou diacre, ou le surintendant de district afin de se renseigner sur le processus de candidature
- Participer à un groupe de mentorat de candidature ou rencontrer un mentor (désigné par la conférence annuelle) pour étudier Répondre à l'appel : Guide de candidature et préciser votre appel au ministère.

Devenir candidat certifié – Ancien (¶1310)

- Être membre de l'Église méthodiste unie ou actif dans un ministère méthodiste uni pendant au moins un an
- Suivre le processus de la conférence annuelle pour s'inscrire en tant que candidat certifié
- Compléter toutes les étapes requises selon les ¶1310–314 et les directives de la conférence annuelle.

Exigences éducatives et qualifications académiques – Ancien

(¶324.3 – premier cycle, ¶324.4.a – deuxième cycle, ¶335 – aperçu)

- Diplôme d'études secondaires ou équivalent

- Licence (bachelor) obtenue dans un établissement approuvé (certaines exceptions peuvent s'appliquer)
- Master of Divinity (M.Div.) obtenu dans une école de théologie approuvée ou achèvement du programme de base et du programme avancé d'études
- Achèvement des études théologiques fondamentales dans le cadre de la formation.

Étapes continues – Ancien

- Démontrer des dons pour les ministères de service et de leadership à la satisfaction du comité de district pour le ministère ordonné (dCOM)
- Compléter toutes les exigences de candidature, y compris certificat de santé, vérification des antécédents, examen théologique écrit et déclaration autobiographique
- Passer un entretien avec le dCOM et le Conseil du ministère ordonné (BOM) et recevoir une recommandation pour la mise en charge
- Recevoir l'approbation de la session du clergé pour l'élection à la qualité de membre provisoire et être mis en service par un évêque
- Après avoir complété les exigences du statut provisoire, obtenir la recommandation pour l'ordination et la pleine adhésion
- Être ordonné par un évêque.

Le processus de candidature est décrit dans les ¶1310–314 du *Livre de Discipline*. Le ministère des anciens est présenté dans les ¶1332–340 du *Livre de Discipline*.



Première rangée, anciens récemment ordonnés : le Rév. María Magdalena Zelaya Cruz, le Rév. Héctor Mauricio Láinez Rodríguez et le Rév. Juana Jamileth Moncada Torres. Deuxième rangée : les évêques José Roberto Peña Nazario, Juan Miguel Simpson Bennett, Rubén Sáenz Jr. et Lizette Gabriel Montalvo.

Rev. Gustavo Vasquez, UM News